

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE (CAEDS)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°062 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE PRET N°5900150003504 ET DU PROTOCOLE D'ACCORD DE DON N° 5900155017758 SIGNES LE 27 FEVRIER 2023 ENTRE LE BURKINA FASO ET LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD), POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'URGENCE POUR LE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU BURKINA FASO (PURPA-BF)

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité par le député **Thomas TRAORE**, rapporteur.

Août 2023

L'an deux mil vingt-trois et le mardi 1^{er} août de 10 heures 25 minutes à 10 heures 50 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt n°5900150003504 et du Protocole d'accord de don n°5900155017758 signés le 27 février 2023 entre le Burkina Faso et la Banque africaine de Développement (BAD), pour le financement du projet d'urgence pour le renforcement de la production agricole au Burkina Faso (PURPA-BF).

Auparavant, le député Thomas TRAORE a été désigné rapporteur pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le vendredi 28 et le lundi 31 juillet 2023, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, les commissions générales, saisies pour avis, étaient représentées ainsi qu'il suit :

- la Commission du genre, de la Santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) par le député Souleymane OUEDRAOGO ;
- la Commission du développement durable (CDD) par le député Sayouba ZONGO.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I-1. Audition Du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Boubakar SAVADOGO et le Commandant Ismaël SOMBIE, respectivement Ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi et Ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et de représentants du ministère de la Justice, des Droits humains et des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification du projet,
- description technique du projet,
- coût et plan de financement du projet,
- modalités et conditions du prêt et don avec la BAD,
- présentation du projet de loi.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB, saisie au fond.

I-2. Débat Général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations dont les principales ont porté sur :

- la date de démarrage effectif du projet ;
- l'explication de la notion de « délai de grâce de 10 ans » prévu dans l'Accord ;
- la non prise en compte de l'existence de cadres législatifs et réglementaires appropriés au niveau des composantes du présent projet ;
- la mise en œuvre de ce projet au regard des récents développements de la crise russo-ukrainienne marquée par la dénonciation des accords céréaliers et des engrais par la Russie ;
- les raisons qui empêchent le Gouvernement de promouvoir l'agriculture bioécologique ;
- l'avantage tiré de l'existence d'un marché local, sous régional et même international marqué au point 2.3 de l'exposé des motifs ;
- l'état d'avancement des travaux de construction de l'usine de production d'engrais de Koupéla ;
- l'état des lieux de l'élaboration du projet de loi relatif à la sécurité agricole ;
- la procédure de remboursement de la part contributive des producteurs à hauteur de 33% ;
- le mécanisme de ciblage des producteurs bénéficiaires des intrants dans le cadre de la réalisation du projet ;

- l'assurance du Gouvernement sur d'éventuelles mesures prises dans le présent projet pour éviter une livraison tardive des intrants agricoles;
- le niveau de fonctionnalité actuel de l'usine « Burkina phosphate », quand on sait que les matières premières proviennent des zones à forts défis sécuritaires ;
- l'assurance qu'a le Gouvernement que les semences améliorées n'ont pas d'effets sur la santé des populations ;
- les dispositions prises par le Gouvernement pour faciliter les circuits de distributions ou de commercialisation des produits agricoles au profit des producteurs afin d'éviter une probable mévente ;
- la justification de la différence sur la durée du présent prêt par rapport aux autres projets.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu du député rapporteur, la CAEDS estime que la ratification de l'Accord de financement permettra l'accroissement substantiel de la production agricole et l'amélioration significative des conditions de vie des populations.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 1^{er} août 2023

Le Président


Daniel ZOUNGRANA

Le Rapporteur


Thomas TRAORE

**LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES DE LA COMMISSION A LA
SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT LE MARDI 1^{ER} AOÛT 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	ZOUNGRANA Daniel	FDS	Président
2.	TRAORE Thomas	PP	Vice-président
3.	SAWADOGO Moussa	FVR	1 ^{er} Secrétaire
4.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
5.	TRAORE Boureima	FVR	Membre
6.	DIALLO Ousmane	PP	Membre

**LISTE DES DEPUTES ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES DE LA
COMMISSION A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT
LE MARDI 1^{ER} AOÛT 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	ABSENT/ ABSENT EXCUSE
1.	THIOMBIANO Y. Fayçal Harold	FDS	2 ^e Secrétaire	Absent excusé
2.	GANSONRE Marc Bertin	OSC	Membre	Absent
3.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre	Absent
4.	BAKO Wilfried Prosper	PP	Membre	Absent
5.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre	Absent
6.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre	Absent
7.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre	Absent
8.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	OSC	Membre	Absent

**LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT LE MARDI 1^{ER} AOÛT 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
3.	OUEDRAOGO/ZAMPALEGRE Aïcha	Administrateur parlementaire
4.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Secrétaire
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison
6.	TAPSOBA Clément	Stagiaire